



Arrestation sous l'emprise dalcool

Par **zoa**, le **27/04/2013** à **18:02**

[smile17]bonjour j'ai été arrêtée par la police municipale et embarquée au commissariat avec la procédure d'alcotest et hospitalisée en cellule et relâchée le lendemain à 10H30 avec un taux alcoolemique de 0.59 sur un parking. L'adresse qui figure sur la déposition que j'ai signée ne correspond pas à l'endroit de l'arrestation est-ce normal? mon casier est vierge et j'étais sous anti-dépresseurs. J'attends mon avis de retrait de permis et je passe devant le délégué au tribunal début juin. Quel est ce que je risque en tant que peine? merci de me répondre svp